

L'évolution de cette vigilance fait l'objet d'une attention par les services de l'Etat.

Point météo

Cet après-midi, des orages se développent entre l'est Bretagne et les Pays-de-Loire.

Le caractère pluvieux de ces orages est particulièrement marqué, avec des cumuls qui pourraient dépasser les 50 millimètres en quelques heures, sans exclure des pointes à 70 millimètres, localement plus.

Le contexte reste très incertain et la localisation est difficile à prévoir. Les départements les plus ciblés à l'heure actuelle sont les départements placés en vigilance orange, mais les départements limitrophes de ceux-ci, dont Morbihan, pourraient également être concernés par les forts cumuls.

—

Consignes de prudence à observer par la population

- *A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent*
- *Ne vous abritez pas sous les arbres*
- *Evitez les promenades en forêt*
- *Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques*
- *Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin*
- *En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols*
- *Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.*

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com>

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex